

## Souhaitez-vous relever « le défi du plus beau couvert végétal » ?

© 19/09/2018 | 👤 SG • 📰 Terre-net Média

La 2e édition du concours « Sors tes couverts » est lancé. Ouvert aux agriculteurs de la Marne, de l'Aube, de l'Aisne et des Ardennes, ce concours vise à mettre en avant les couverts végétaux multi-espèces et aussi vulgariser cette pratique grâce aux expériences des agriculteurs. Si cela vous tente, vous avez jusqu'au 23 septembre pour vous inscrire.

**A**près le succès de la 1ère édition, le concours « Sors tes couverts » est relancé cette année pour les agriculteurs de la Marne, de l'Aisne, de l'Aube et des Ardennes. Les agriculteurs qui souhaitent « relever le défi du plus beau couvert » peuvent s'inscrire jusqu'au **23 septembre 2018**.

Ce concours a pour vocation de « faire connaître l'intérêt et la pratique des couverts végétaux multi-espèces, prouver qu'ils sont réalisables par tous les agriculteurs, quels que soient leur type de sol et les conditions climatiques », présente Léa Thomas de la FDSEA de la Marne. À l'origine de ce projet initié en 2017 : l'association Sol en Agronomie et Innovation, la Chambre d'agriculture de la Marne, la FDSEA 51 et Vivescia, en collaboration avec 9 autres partenaires.

« Même si le couvert le plus connu en plaine reste la moutarde, les 84 participants du concours 2017 ont montré qu'il existe une grande diversité de **cultures intermédiaires** (phacélie, vesce, féverole, radis fourrager, tournesol, fénugrec, gesse...), répondant à des enjeux différents : piège à nitrates, engrais vert, vocation énergétique ou fourragère, structure du sol », selon les organisateurs du concours.

Le concept intéresse également d'autres départements français et pourrait bien se développer au-delà de la Marne, de l'Aisne, de l'Aube et des Ardennes d'ici quelques temps.

### Comment se déroule le concours ?

1ère étape : Pour s'inscrire, il suffit de remplir un **dossier de candidature avant le 23 septembre 2018**. Vous pouvez le demander auprès de Cécile Baillet : [cbaillet@fdsea51.fr](mailto:cbaillet@fdsea51.fr) – 03 26 04 74 85

2e étape : Parmi tous les participants, 10 agriculteurs seront sélectionnés le vendredi 9 novembre 2018, sur la base de dossiers de candidature.

3ème étape : La sélection se tiendra ensuite « sous forme d'un "rallye de couverts" chez les 10 agriculteurs présélectionnés, du 26 au 30 novembre 2018 » Le jury, composé de 4 structures parmi les 13 partenaires du concours devra choisir les 3 vainqueurs selon ces différents critères : nombre d'espèces implantées au semis, nombre d'espèces présentes lors du rallye, poids de matière verte sur 1 m<sup>2</sup>.

À la clé pour les vainqueurs : 3 300 € de semences, 3 livres « Les couverts végétaux : Gestion pratique de l'interculture » et 5 abonnements à la revue TCS.

À lire aussi : [Intercultures, l'outil « Choix des couverts » d'Arvalis vous guide en quelques clics](#)